

LE TEMPS

fribourg Jeudi 2 avril 2009

Les investissements romands dans le charbon semblent compromis

Par François Mauron

Le dossier de la centrale thermique allemande, qui intéresse Groupe E et Romande Energie, s'enlise. La crise n'aide pas à trouver des fonds pour une cause dont l'impopularité grandit

La nouvelle avait provoqué un tollé en Suisse romande. En mai 2008, on apprenait que Groupe E, suivi bientôt par diverses entreprises électriques helvétiques, souhaitait investir dans une centrale à charbon au nord de l'Allemagne. Près d'un an plus tard, le projet a-t-il du plomb dans l'aile? Le dossier semble en tout cas être enlisé. Depuis plusieurs mois, plus aucune information ne filtre à ce sujet, alors que la réalisation de la centrale devait être menée tambour battant, afin que celle-ci puisse entrer en fonction en 2013.

A l'époque, Groupe E avait annoncé vouloir engager 100 millions d'euro (162 millions de francs) dans la construction d'une centrale thermique à charbon à Brunsbüttel, dans le Schleswig-Holstein. Un projet que Romande Energie est censé soutenir à hauteur de 36 millions de francs, alors que Gruyère Energie, le distributeur d'électricité de la Gruyère, comptait investir 7 millions de francs. D'autres sociétés se sont montrées intéressées, telles que la grisonne Rätia Energie et la saint-galloise SN Energie, ainsi que différents investisseurs européens.

L'argument avancé alors pour motiver ce choix est peu ou prou partout le même: la consommation d'électricité augmente en moyenne de 2% par an, et les distributeurs doivent se tourner vers de nouvelles sources (gaz, charbon) pour augmenter leur autoproduction et assurer l'approvisionnement des clients. A titre d'exemple, Groupe E produit 36% de l'énergie qu'il distribue, et Romande Energie 18% seulement.

Réactions en cascade

Les réactions ne se feront pourtant pas attendre. Car les sociétés désireuses d'investir dans le charbon, connu pour être particulièrement polluant, ont pour la plupart comme actionnaires des collectivités publiques. A Fribourg et à Neuchâtel, un collectif baptisé «Non au charbon» lance une pétition récoltant rapidement 1500 signatures, dans l'optique de promouvoir plutôt les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Dans le canton de Vaud comme à Fribourg, les interventions parlementaires allant dans ce sens pleuvent. Des mouvements citoyens d'opposition se développent aussi en Allemagne.

De quoi faire cogiter les partenaires du projet. En automne, on apprend que certains d'entre eux, comme la Ville de Constance, puis Gruyère Energie, se retirent. C'est également le cas de la société espagnole Iberdrola, l'un des plus importants investisseurs potentiels – qui est remplacée par Rätia Energie. A Fribourg, Groupe E mène une étude de faisabilité, dont les conclusions sont attendues pour fin 2008.

Selon Laurent Widmer, responsable de la communication de la société, le projet n'a pas de retard, mais les conditions initiales ont changé. «La société qui conduit le projet a maintenant décidé de faire coïncider l'augmentation du capital avec la décision de construire. Cette dernière sera prise ces prochains mois», affirme-t-il. Son homologue auprès de Romande Energie, Karin Devalte, tient le même discours, précisant que la décision est attendue pour novembre 2009. Et de souligner que les gros montages financiers prennent plus de temps à être réalisés en période de mauvaise conjoncture économique.

Toutefois, Jacques Mirenowicz, du collectif «Non au charbon», interprète ce rallongement des délais dans un sens favorable à sa cause. «Le Parlement de l'Union européenne a décidé en décembre qu'à partir de 2013 toutes les centrales électriques à charbon des quinze plus anciens pays de l'UE devront acheter les 100% de leurs émissions de CO2. Elles ne recevront donc plus gratuitement les 90% des quotas d'émission, comme c'est le cas actuellement. Cela va faire réfléchir plus d'un partenaire du projet», note-t-il. D'autant plus, ajoute-t-il, que la séquestration de CO2 dans les centrales à charbon sera très onéreuse et sans doute pas viable commercialement avant 2020. Or Groupe E, par exemple, a promis que le gaz carbonique serait séquestré.

Fraîcheur à l'Etat

Si les gouvernements cantonaux affectent de ne pas intervenir dans ce dossier, ce sont cependant bien eux qui, au final, pourraient faire pencher la balance. A cet égard, les propos du conseiller d'Etat fribourgeois Beat Vonlanthen sont éclairants: «La décision appartient à Groupe E. Mais à mon sens, un canton comme Fribourg, qui mise sur les technologies vertes, ne peut pas se permettre d'investir dans des centrales à charbon.» Un message intéressant, quand on sait qu'il émane d'un membre du conseil d'administration, qui représente un

actionnaire – le canton – qui détient 78,5% de l'entreprise électrique.

LE TEMPS © 2009 **Le Temps SA**